

## **Présentation**

Les résultats du recensement de la population sont mis à disposition sous différentes formes pour répondre aux besoins d'utilisateurs variés. La gamme de produits de diffusion est structurée en chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données.

Les chiffres clés proposent des fiches avec les résultats essentiels, présentés sous une forme directement utilisable par tous les publics. Ces fiches comportent des tableaux et des graphiques simples contenant des effectifs, des pourcentages et des indicateurs calculés, tous facilement interprétables. Certaines données sont présentées en évolution, essentiellement par la mise en comparaison avec les résultats du recensement de la population de 1999. Les fiches sont organisées en 6 thèmes qui recouvrent l'ensemble des thématiques du recensement de la population :

- caractéristiques de l'emploi ;
- couples - familles - ménages ;
- diplômés - formation ;
- emploi - population active ;
- évolution et structure de la population ;
- logement.

Une documentation spécifique à chaque thème est disponible. Elle fournit en particulier les définitions nécessaires à la bonne compréhension des statistiques présentées.

Chacune des 6 fiches thématiques est disponible pour toutes les zones des niveaux géographiques suivants :

- commune ;
- arrondissement municipal pour Paris, Lyon et Marseille (1) ;
- canton-ou-ville (pseudo-canton) (2) ;
- arrondissement ;
- département ;
- région ;
- établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ;
- France de province ;
- France métropolitaine ;
- France ;
- zone d'emploi 2010 ;
- unité urbaine 2010 ;
- aire urbaine 2010.

Cependant, pour des raisons de précision, certains tableaux et graphiques ne sont pas diffusés pour les zones de moins de 2 000 habitants. Par ailleurs, une présentation spécifique de certains tableaux est adoptée pour les départements d'outre-mer (DOM), et il en résulte des fiches légèrement différentes pour les DOM sur les thèmes "Couples - Familles - Ménages", "Évolution et structure de la population" et "Logement". Ces particularités sont précisées dans l'annexe décrivant le contenu de chaque fiche thématique.

Les données sont présentées dans les limites géographiques en vigueur au 1er janvier 2010. Si le territoire sélectionné a connu des modifications de contours, celles-ci sont décrites à l'affichage des chiffres clés. Pour en savoir plus, consulter la documentation du fichier géographique de la rubrique "Connaître et utiliser la géographie", menu "Documentation et géographie".

## **Mode d'utilisation des données**

Les chiffres clés sont consultables en ligne au format HTML. Les données affichées peuvent être exportées en format PDF en vue d'une impression ou en format Excel en vue de réaliser d'autres calculs ou une mise en forme différente.

Les signes conventionnels suivants sont utilisés :

- nd : chiffre non disponible
- /// : calcul impossible.

Les chiffres clés peuvent aussi être obtenus sur des ensembles personnalisés de communes qui ne correspondent pas aux niveaux géographiques indiqués précédemment, en utilisant les bases de données. Pour ce faire, vous pouvez consulter la rubrique "Bases de chiffres clés" accessible à partir du menu "Bases de données". Dans cette même rubrique, bloc "Pour en savoir plus", vous avez accès aux "Indicateurs départementaux et régionaux". Ces indicateurs calculés, incluant quelques données de cadrage issus des chiffres clés, sont proposés pour faciliter les comparaisons départementales et régionales.

Par ailleurs, des résultats plus détaillés que ceux des chiffres clés, directement affichables en ligne et portant aussi sur l'ensemble des thématiques du recensement de la population, sont accessibles à partir du menu "Tableaux détaillés".

## **Conseils d'utilisation**

Les chiffres clés rassemblent les résultats essentiels pour une zone géographique et un thème donnés. Pour les zones de moins de 2 000 habitants, les résultats issus de l'exploitation complémentaire ne sont pas affichés ; en effet, en raison du sondage, ils n'ont pas une précision suffisante.

Pour plus d'information méthodologique, consulter les fiches "Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement" du menu "Documentation et géographie", rubrique "Comprendre les concepts". Ces fiches présentent les caractéristiques nouvelles du recensement de la population et traitent de leurs conséquences sur l'utilisation des données. Elles précisent, en particulier, les changements affectant les principales variables statistiques et leur comparabilité avec les recensements précédents.

## **Source**

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

Aujourd'hui la société évolue rapidement et pour mieux comprendre ses mouvements, le recensement a changé de rythme : grâce à cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes sont produites chaque année. Ce recensement rénové succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements. En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles et d'obtenir une bonne fiabilité des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis lors et chaque année, les résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Le nouveau recensement de la population fait l'objet, comme les anciens recensements généraux, d'une exploitation statistique réalisée en deux temps : une exploitation principale et une exploitation complémentaire. L'exploitation principale porte sur l'ensemble des bulletins collectés mais pas sur l'ensemble des variables. L'exploitation complémentaire fournit, en plus, des résultats sur les professions et catégories socioprofessionnelles, les secteurs d'activité économique et la structure familiale des ménages. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, elle porte sur un quart des ménages. Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'exploitation complémentaire porte sur l'ensemble des bulletins collectés auprès des ménages, soit environ 40 %. Pour toutes les communes, l'exploitation complémentaire porte également sur un individu des communautés sur quatre.

Jusqu'en 1999, la première étape d'exploitation du recensement consistait en un comptage des bulletins appelé "dénombrement". Cette étape est désormais intégrée à l'exploitation statistique.

Pour faciliter les comparaisons dans le temps, certains indicateurs sont aussi proposés pour les recensements précédents, dont les dates de référence sont les suivantes :

1999 : 8 mars 1999 pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer,

1990 : 5 mars 1990 pour la France métropolitaine et 15 mars 1990 pour les départements d'outre-mer,

1982 : 4 mars 1982 pour la France métropolitaine et 9 mars 1982 pour les départements d'outre-mer,

1975 : 20 février 1975 pour la France métropolitaine et 16 octobre 1974 pour les départements d'outre-mer,

1968 : 1er mars 1968 pour la France métropolitaine et 16 octobre 1967 pour les départements d'outre-mer.

## **Annexe : contenu détaillé des chiffres clés thématiques**

### **Thème Caractéristiques de l'emploi**

Tableau ACT T1	Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2008
Tableau ACT T2	Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2008
Tableau ACT T3	Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2008
Graphique ACT G1	Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe
Tableau ACT T4	Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

### **Thème Couples - Familles - Ménages**

Tableau FAM T1	Ménages selon la structure familiale (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Graphique FAM G1M	Évolution de la taille des ménages (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine et la France)
Graphique FAM G1D	Évolution de la taille des ménages (disponible seulement pour les zones des DOM)
Graphique FAM G2	Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - Population des ménages
Graphique FAM G3	Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2008
Graphique FAM G4	État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2008
Tableau FAM T2	Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2008 (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Graphique FAM G5	Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Tableau FAM T3	Composition des familles (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Tableau FAM T4	Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)

### **Thème Diplômes - Formation**

Tableau FOR T1	Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2008
Graphique FOR G1	Taux de scolarisation selon l'âge
Tableau FOR T2	Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2008
Graphique FOR G2	Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

### **Thème Emploi - Population active**

Tableau EMP T1	Population de 15 à 64 ans par type d'activité
Tableau EMP T2	Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2008
Graphique EMP G1	Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2008
Tableau EMP T3	Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Tableau EMP T4	Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans
Graphique EMP G2	Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2008
Tableau EMP T5	Emploi et activité
Tableau EMP T6	Emplois selon le statut professionnel
Tableau EMP T7	Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2008 (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Graphique EMP G3	Emplois par catégorie socioprofessionnelle (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Tableau EMP T8	Emplois selon le secteur d'activité (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Graphique EMP G4	Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2008 (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)

### **Thème Évolution et structure de la population**

Tableau POP T1M	Population (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine et la France)
Tableau POP T1D	Population (disponible seulement pour les zones des DOM)
Tableau POP T2M	Indicateurs démographiques (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine et la France)
Tableau POP T2D	Indicateurs démographiques (disponible seulement pour les zones des DOM)
Graphique POP G1	Naissances et décès
Tableau POP T3	Population par sexe et âge en 2008
Graphique POP G2	Population par grande tranche d'âge
Tableau POP T4M	Lieu de résidence 5 ans auparavant (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine et la France)
Tableau POP T4D	Lieu de résidence 5 ans auparavant (disponible seulement pour les zones des DOM)
Graphique POP G3	Part en 2008 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge
Tableau POP T5	Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)
Tableau POP T6	Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2008 (non disponible pour les zones de moins de 2 000 habitants)

### Thème Logement

Tableau LOG T1M	Évolution du nombre de logements par catégorie (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine et la France)
Tableau LOG T1D	Évolution du nombre de logements par catégorie (disponible seulement pour les zones des DOM)
Tableau LOG T2	Catégories et types de logements
Tableau LOG T3	Résidences principales selon le nombre de pièces
Tableau LOG T4	Nombre moyen de pièces des résidences principales
Tableau LOG T5	Résidences principales en 2008 selon la période d'achèvement
Graphique LOG G1	Résidences principales en 2008 selon le type de logement et la période d'achèvement
Tableau LOG T6	Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2008
Graphique LOG G2	Ancienneté d'emménagement des ménages en 2008
Tableau LOG T7	Résidences principales selon le statut d'occupation
Tableau LOG T8M	Confort des résidences principales (disponible seulement pour les zones de France métropolitaine)
Tableau LOG T8D	Confort des résidences principales (disponible seulement pour les zones des DOM)
Tableau LOG T9	Équipement automobile des ménages
Tableau LOG T10D	Résidences principales selon l'aspect du bâti (disponible seulement pour les zones des DOM)

---

(1) Quelques données, issues de l'état civil et de recensements anciens, ne sont pas disponibles pour les arrondissements municipaux de Lyon et Marseille.

(2) A la différence du canton, le "canton-ou-ville" (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton.